



30/09/2016

Communiqué de presse

Déroutement du navire de pêche espagnol en infraction « RICAR TRES » vers le port de La Turballe

Dans la nuit du 29 au 30 septembre 2016, le navire patrouilleur « IRIS » de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO) a procédé au déroutement vers le port de La Turballe du navire de pêche espagnol de Santander « RICAR TRES » pour des infractions à la réglementation des pêches maritimes.

Dans la nuit du 29 au 30 septembre, le patrouilleur « IRIS » de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest a procédé à l'inspection du navire de pêche espagnol « RICAR TRES » dans le secteur du plateau de Rochebonne, à l'ouest de l'île de Ré. Le « RICAR TRES » d'une longueur de près de 14 mètres est un ligneur armé avec un équipage de quatre pêcheurs professionnels.

Les infractions constatées par les agents de contrôle du patrouilleur « IRIS » à bord du navire espagnol portent sur le non-respect des obligations d'enregistrement des captures de pêche et de communication par satellite (absence de journal de pêche électronique et de balise de positionnement).

En accord avec la Direction départementale des territoires et de la mer/délégation à la mer et au littoral (DDTM/DML) de Loire-Atlantique, le navire a été dérouté vers le port de La Turballe où il est arrivé ce 30 septembre à 5 heures 15. Le navire et ses engins de pêche ont été saisis. Le produit de la pêche (733 kilos de thon albacore) vendu à la criée de La Turballe ce matin a également été saisi.

Les procédures administratives et judiciaires sont en cours en lien avec le Tribunal de grande instance de Saint-Nazaire.

Les services de l'État (DIRM NAMO, DDTM/DML de Loire-Atlantique et Marine nationale) sont intervenus lors de cette opération de contrôle des pêches, sous la coordination opérationnelle du Centre national de surveillance des pêches (CNSP) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Le patrouilleur « IRIS » est basé à Lorient. Long de 46 mètres et armé par deux équipages de 17 personnes, il assure des missions de surveillance des pêches au large de la façade maritime Atlantique.

Contact : 02 40 44 81 10 (DIRM NAMO) - 02 40 11 77 61 (DDTM/DML)

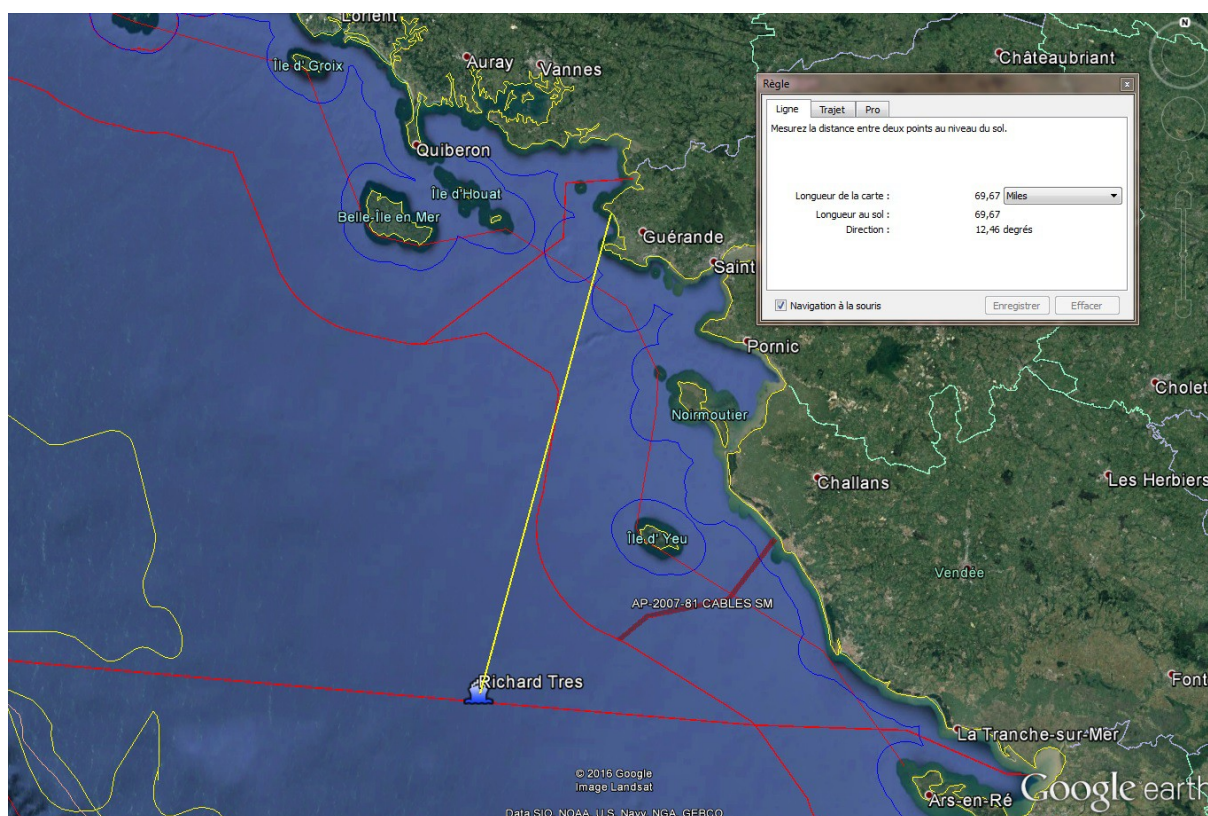


Illustration 1: Trajet du navire dérouté



TOUR DE FRANCE À LA VOILE 2010 - LE 8 JUILLET 2010 - RALLIEMENT LE VAL-ANDRÉ/LORIENT - LA VEDETTE DES AFFAIRES MARITIMES IRIS VEILLE SUR LA FLOTTE
 PHOTO © JEAN-MARIE LIOT / TFV - MENTION OBLIGATOIRE POUR TOUTE UTILISATION - DROITS PRESSE ET WEB UNIQUEMENT

www.jmliot.com
 www.tourvoile.fr

Illustration 2: Patrouilleur des affaires maritimes IRIS-©Jean-Marie Liot-TFV

**Préfecture de la région Pays de la Loire,
 Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>